

Caractéristiques de la baignade

Nom : Plage de La Barre
Commune : Anglet
Département : Pyrénées-Atlantiques
Région : Aquitaine
Responsable Opérationnel : Directeur Général des services (DGS)
Période d'Ouverture : 03/07 au 29/08
Heures de surveillance : 10h30 à 19h
Fréquentation estimée de la plage : 950 pers. / jour

Qualité de la zone de baignade

Année	2017	2016	2019	2020
Classement				
	Excellente qualité	Qualité suffisante	Excellente qualité	Excellente qualité
	Bonne qualité	Qualité insuffisante		

Aucune fermeture administrative au cours de ces 4 dernières années suite au contrôle ARS

Fermetures préventives par la Ville d'Anglet en 2020 : 4,5 jours liées à une forte pluviométrie/ crue de l'Adour.

Schéma de la zone de baignade



Légende

- Zone de baignade
- Parking gratuit

Informations pratiques

- Poste de secours:** oui
- Douches/toilettes:** oui
- Point eau potable :** oui
- Poubelles :** oui
- Bars, restaurants, espace jeux enfants, skateparc

Situation géographique et **vulnérabilité de la zone de baignade uniquement par temps de pluie**



Légende

- Cours d'eau
- Zone de baignade
- Pollution par les baigneurs
- Niveau d'impact de la source de pollution**
- Risque faible
- Risque modéré
- Risque significatif

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Sources	Risque	Procédure	Gestion Ville d'Anglet
Adour pour un débit de crue (> 500 m³/s)	Significatif	- Analyse quotidienne de la qualité de l'eau de baignade - Modèle de gestion prédictive	Fermeture préventive de la zone de baignade jusqu'à retour à la normale (contre-analyses)
Adour pour un débit moyen (158 m³/s)	Modéré	- Analyses des facteurs impactant: conditions océano-météorologiques, réseau d'assainissement et débit de l'Adour	+ Qualité de l'eau non conforme signifiée aux baigneurs par un drapeau violet
Fréquentation de la zone de baignade	Faible	Estimation de la fréquentation de la zone de baignade	